

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Sylvie MONSINJON

CFVU**17 octobre 2025- URN****Décision n°CFVU-2025-79****DEPE**

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr*À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 24 votants dont 8 membres représentés***Ouverture de formations à la rentrée 2026 - Création du Master Enseignement et Education (M2E)**

- Vu le dossier de demande d'accréditation hors-vague portant création du Master Enseignement et Education (M2E)

Approbation de la demande d'accréditation hors-vague portant création du Master Enseignement et Education (M2E)

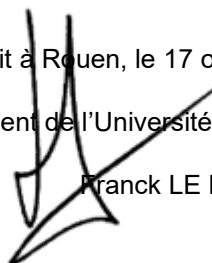
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve la demande d'accréditation hors-vague portant création du Master Enseignement et Education (M2E).

Fait à Rouen, le 17 octobre 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF



Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

INSPE Normandie Rouen Le Havre

1. Université intégrant la composante INSPE : Université de Rouen Normandie

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

Franck LEDERF presidence@univ-rouen.fr

2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) : Université Le Havre Normandie

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

Pedro LAGES DOS SANTOS presidence@univ-lehavre.fr

3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

Conseil d'institut du 10 octobre 2025

CFVU du 17 octobre 2025

Éléments à transmettre :

→ pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1

→ pour le 30 mars 2026 : les annexes 2

Les modalités de dépôt vous seront communiquées ultérieurement

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Sommaire

- I. Renseignements administratifs**
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE**
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »**
 - A) Cartographie de l'offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master

ANNEXES

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directeur / Directrice de l'INSPE	André Amael	Amael.andre@univ-rouen.fr	0684392589
Président(e) du Conseil de l'institut	Jellab Aziz	aziz.jellab@igesr.gouv.fr	0604526453
Président(e) du COSP de l'institut	Lefort Yanik	Yanik.lefort@univ-rouen.fr	0670209486
Référent pour la mention « PE » (Université et composante)	Miguel Addisu Véronique	Veronique.miguel-addisu@univ-rouen.fr	0607340655
	Hauzay Fabrice	Fabrice.hauzay@univ-rouen.fr	0685853738
Référent pour la mention « 2nd degré » (Université et composante)	Le Hartel Paula	Paula.Lehartel@univ-rouen.fr	0613880705
	Louvet Benoit	Benoit.louvet@univ-rouen.fr	0612093045
Référent pour la mention « CPE » (Université et composante)	Karachontziti Eleni	Eleni.karachontziti@univ-rouen.fr	0683904565
	Leroux Mélanie	Melanie.leroux@univ-rouen.fr	0610604914

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE (1 page)

Rédiger un texte d'orientation stratégique, qui présente le partenariat et le processus d'élaboration de la carte des formations mis en place entre l'INSPE, les partenaires universitaires et les partenaires académiques. N.B. La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques dans le cadre des M2E sera versée en annexe 1.

L'Université de Rouen Normandie (URN) travaille continuellement en étroite collaboration avec le Rectorat de l'académie de Normandie. Des temps d'échanges réguliers tout au long de l'année nous permettent d'échanger sur le pilotage de notre offre de formation et sur l'accès à celles-ci. Plus précisément, l'académie de Normandie et l'université de Rouen Normandie ont construit depuis plusieurs années, autour de l'INSPE, une offre de formation des enseignants cohérente et progressive de la licence (à travers les parcours de préprofessionnalisation) au master MEEF ; et jusqu'à la formation continuée (DIU à destination des fonctionnaires stagiaires 50%) et continue (formation au CAPPEI, partenariat dans le cadre du PIA3 « 100% IDT »).

Cette collaboration s'est amplifiée cette année dans le cadre de la mise en place de la licence professorat des écoles et du Master Enseignement et éducation (M2E) à plusieurs niveaux. Concrètement, le pilotage académique se traduit par des réunions régulières de la Délégation régionale académique à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (DRESRI), de la direction de l'EAFC, des DSDEN, des représentants de la présidence de l'université (VP CFVU) et des directions des INSPE, pour co-construire, *via* des outils partagés (budget de projet) un continuum ambitieux et cohérent. Ces échanges bi-mensuelles entre le Rectorat, les Universités de Rouen et de Caen ont permis d'échanger et d'avancer conjointement sur la construction de ces nouveaux Masters.

Le partenariat entre l'INSPE, l'Université de Rouen Normandie et le rectorat repose sur plusieurs objectifs clés :

- (i) Co-construction de l'offre de formation cohérente et adaptée aux évolutions des métiers de l'enseignement
- (ii) Harmonisation de l'offre de formation au sein de l'académie
- (iii) Analyse des besoins en formation à l'échelle académique et en fonction des berceaux de stage

Cette collaboration fructueuse entre l'URN et l'académie s'est notamment traduite, par l'inscription dans les statuts de l'INSPE d'une direction-adjointe académique (IA-IPR) proposée par la rectrice, qui a pour mission de consolider le partenariat notamment sur la mise en œuvre du continuum de formation. Notons également la présence de représentants de l'académie dans les conseils de l'INSPE (CI, COSP, Conseil de perfectionnement), et la présence de représentants de l'INSPE au Conseil Académique de la Formation et au conseil de l'EAFC. Le dialogue avec les services académiques permet de préciser des principes communs et un cadre, notamment autour des modalités d'accompagnement des stages, de la participation des praticiens de terrain à la formation des étudiants.

Au niveau départemental la collaboration entre l'INSPE et les DSDEN (27 et 76) permet d'opérationnaliser ces différents éléments. Enfin, au niveau des équipes pédagogiques, une collaboration constructive entre enseignants universitaires (enseignants chercheurs et ESAS) et enseignants de terrain s'est mise en place à travers la constitution d'équipes plurielles dans chaque

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

champ disciplinaire, transversal et professionnel (stages) de la formation M2E.

De même, un travail a été réalisé avec l'Université du Havre pour répondre à l'ensemble des besoins des territoires normands.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant l'offre de formation à compter de la rentrée 2026.

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles » <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 306</i>	Sites(s)
<i>Master PE Lauréats du concours : 288</i> <i>Parcours non lauréats : OUI, uniquement pour les titulaires de la licence LPE et non lauréats de concours et sous réserve de l'issue de la concertation avec l'académie en termes d'effectifs, de critères de sélection et dans un souci d'harmonisation à l'échelle du territoire</i>	Mont Saint Aignan Evreux Le Havre

Préciser (10 lignes maximum) l'adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE :

Les étudiants lauréats de la licence LPE pourront bénéficier d'une dispense de certains enseignements déjà reçus pendant la licence et non évalués au concours. Il s'agit notamment des premiers enseignements du bloc 1 relatifs à la didactique des disciplines (ex : construction de séances et de séquences) et d'enseignements relatifs au bloc 2 (ex : psychologie de l'enfant). Parallèlement, ces étudiants pourront choisir de renforcer ou d'approfondir certains contenus disciplinaires du bloc 1 afin de compléter leur formation.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site						
Nom des sites concernés						
<i>Reproduire le tableau par site si la répartition prévisionnelle diffère.</i>						
Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence	15	50	35	55	10	35
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des	30	20	50	40	10	50

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

élèves et au contexte d'exercice						
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10	30	60	20	20	60
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	60	20	20	70	10	20

Compléter le tableau et préciser l'accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage, les choix réalisés ou orientations en cours de réflexion pour la répartition des stages par année.

N.B. Ces modalités pourront évoluer en fonction du travail à venir avec le rectorat.

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage Reproduire le tableau par site quand les modalités prévisionnelles diffèrent.

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	M1 S1 ☐ Massé ☐ Filé ☒ Mixte - Nombre de semaines stage massé : 2 à 4 - Nombre de semaines stage filé : 2 à 4 M1 S2 ☐ Massé ☐ Filé ☒ Mixte - Nombre de semaines stage massé : 0 à 3 semaines - Nombre de semaines stage filé : 3 à 6 semaines
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	M2 S1+S2 ☒ Mi-temps Filé : alternance toutes les 2 ou 3 semaines ☐ Autres (préciser)

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les stages sont préparés lors des enseignements et des temps d'analyses de pratique réinvestissant les enseignements reçus lors de la licence (conception de séquences et de séances...) et les gestes professionnels (autorité, gestion de classe, différenciation...). Les étudiants n'ayant pas bénéficié de la licence LPE se verront proposer un suivi permettant une remise à niveau de leurs compétences didactiques.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Les étudiants sont évalués lors du stage en S2 par un formateur INSPE (universitaire ou académique). Cet accompagnement des stages est renforcé par des retours réflexifs à l'université (formateurs universitaires et académiques). L'objectif est de favoriser l'articulation entre apports théoriques et pratiques professionnelles, ainsi qu'une appropriation progressive des gestes du métier. Les services académiques proposent les terrains de stage et les affectations sont réalisées par les services de l'INSPE. Les maîtres d'accueil temporaires sont également accompagnés, si possible, par des formations spécifiques assurées conjointement par les formateurs académiques et les formateurs INSPE.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Le stage en responsabilité est encadré par un tutorat mixte et fait l'objet de visites conjointes si possible. Un travail de collaboration entre le tuteur terrain et le tuteur INSPE est effectué pour évaluer les compétences du référentiel non acquises et proposer un approfondissement sur les compétences à retravailler. Les enseignements à l'INSPE permettent l'analyse de la pratique professionnelle et le renforcement des compétences non acquises. Les services académiques sélectionnent et proposent les terrains de stage.

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Les thématiques des enseignements transversaux irrigueront l'ensemble des 4 blocs et particulièrement les blocs 2 et 3. Une attention particulière sera également portée à l'articulation entre ces enseignements transversaux et les contenus disciplinaires du bloc 1. Les contenus d'enseignements transversaux pourront être regroupés dans quatre thématiques englobantes :

- Éducatons transversales (éducation artistique et culturelle, au numérique et à l'IA, à la citoyenneté, à la santé, au développement durable, à la vie affective et relationnelle, à la défense et à la sécurité globales)
- Égalité et diversité des élèves (école inclusive et élèves à BEP, égalité filles-garçons, égalité sociale et territoriale)
- Valeurs de la République et service public de l'éducation nationale (laïcité, droits et devoirs du fonctionnaire ...)
- Climat scolaire (autorité, gestion de classe, lutte contre le harcèlement...)

Afin de faciliter le transfert dans les pratiques professionnelles, ces grandes thématiques seront abordées en prenant en compte la temporalité des préoccupations des enseignants novices et de manière spiralaire sur les deux années du M2E. Des modalités d'enseignement variées seront mises en œuvre (apports théoriques, analyse des situations professionnelles, mises en situation, démarche de projet...). Une attention particulière sera portée au continuum de formation entre les thèmes abordés lors des enseignements communs de L3 et ceux du M2E.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. Professorat des écoles ».

23 enseignants chercheurs de l'Université de Rouen Normandie et de l'Université du Havre Normandie provenant des 11 laboratoires cités ci-dessous participent à la formation interdisciplinaire des étudiants du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles » :

- **CEREdI** : Centre d'Études et de Recherche Éditer/Interpréter
- **CETAPS UR 3832** : Centre d'études des transformations des activités physiques et sportives
- **CIRNEF UR 7454** : Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation
- **CRFDP UR 7475** : Centre de Recherches sur les Fonctionnements et les Dysfonctionnements Psychologiques
- **DYLIS EA 7474** : DYnamique du Langage In Situ
- **ERiac UR 4745** : Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles
- **GRIC UR 4314** : Groupe de Recherche Identités et Cultures
- **GRHis UR 3831** : Groupe de Recherche d'Histoire
- **IDEES UMR 6266** : Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés
- **LDAR EA 4434** : Laboratoire de Didactique André Revuz
- **LOMC UMR 6294** : Laboratoire Ondes et Milieux Complexes

Par ailleurs, la formation en M2E est adossée au PIA3 « Inclusion, un défi, un territoire » qui vise à produire des connaissances sur les freins et les leviers au développement des compétences académiques et psychosociales de l'ensemble des élèves. Les résultats obtenus dans ce programme seront transférés dans les différents blocs du M2E et alimenteront la partie « adaptation au territoire ». Les mémoires de master seront également alimentés par les travaux du PIA3 « IDT ».

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format et son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

L'initiation à la recherche qui sous-tend le mémoire de master M2E s'inscrit dans le double but de : former des citoyens et des professionnels à même de mieux comprendre ce qui se joue sur le terrain scolaire, en vue de mieux y agir en tant qu'enseignant, et veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité. Le mémoire que doivent produire les étudiants du master M2E Professorat des écoles est ainsi un mémoire visant à étudier de manière scientifique un objet professionnel.

Les données construites pour cela sont des données nécessairement en lien avec l'exercice du métier, et donc des situations éducatives : pratiques pédagogiques, productions d'élèves, interactions langagières, documents institutionnels, documents pour la classe etc. Elles peuvent être fournies par le stage (par exemple pour des expérimentations), ou être issues d'un contexte scolaire différent du contexte immédiat de l'étudiant, mais toujours en lien avec l'école (par exemple dans le cas d'observations écologiques de séances de classe, d'entretiens avec des élèves, de questionnaires à plus large diffusion...).

Sa visée consiste principalement à familiariser les étudiants avec les savoirs, les écrits, les méthodes d'analyse et les objets de la recherche dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation, afin d'étayer l'analyse des pratiques, et ainsi contribuer à la construction de la professionnalité de l'enseignant et l'engager dans une démarche de formation tout au long de la vie.

Le mémoire doit donc répondre à des exigences de clarté théorique et de rigueur méthodologique, et

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

contribue au développement des compétences en littérature de leurs auteurs (compétences rédactionnelles, en recherche documentaire, capacité à s'informer, veille scientifique etc.).

Tout au long de ce travail et notamment au 4^{ème} semestre, un temps de travail spécifique pourrait être dédié à la transposition des méthodes et des résultats de recherche à la sphère professionnelle. Cette organisation permet de formaliser explicitement et dans la continuité de son élaboration les apports du mémoire pour le métier.

Le format envisagé est de 40 pages hors bibliographie et annexes, soit 80 000 signes (même si d'autres formats pourront être envisagés). Le mémoire est le lieu de l'élaboration d'une recherche d'un empan modeste, mais rigoureusement conduite, avec l'aide des directeurs de mémoire.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation CAPES – CAPEPS – CAPET – CAPLP	
Parcours disciplinaires <i>Indiquer pour chaque parcours : Parcours non lauréats : OUI / NON</i> <i>ainsi que la capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i>	Université (s) qui dispense(nt) la formation
CAPES Anglais : <i>Parcours non lauréats : Oui¹</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 36 étudiants</i> Éducation musicale : <i>Parcours non lauréats : Oui¹</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 36 étudiants</i> Espagnol : <i>Parcours non lauréats : Oui¹</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 36 étudiants</i> Histoire géographie : <i>Parcours non lauréats : Oui¹</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 36 étudiants</i>	Université de Rouen Normandie

¹ Sous réserve de l'issue de la concertation avec l'académie en termes d'effectifs, de critères de sélection et dans un souci d'harmonisation à l'échelle du territoire.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Lettres modernes : <i>Parcours non lauréats</i> : Oui¹ <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i> : 36 étudiants Mathématiques : <i>Parcours non lauréats</i> : Oui¹ <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i> : 36 étudiants Professeur documentaliste : <i>Parcours non lauréats</i> : Oui¹ <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i> : 36 étudiants Philosophie : <i>Parcours non lauréats</i> : Oui¹ <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i> : 36 étudiants Physique chimie : <i>Parcours non lauréats</i> : Oui¹ <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i> : 36 étudiants Sciences de la vie et de la terre : <i>Parcours non lauréats</i> : Oui¹ <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i> : 36 étudiants CAPEPS Éducation physique et sportive : <i>Parcours non lauréats</i> : Oui¹ <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i> : 36	
---	--

¹ Sous réserve de l'issue de la concertation avec l'académie en termes d'effectifs, de critères de sélection et dans un souci d'harmonisation à l'échelle du territoire.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

étudiants CAPET Économie gestion : <i>Parcours non lauréats : Oui¹</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 36</i> étudiants SII (Sciences industrielles de l'ingénieur) <i>Parcours non lauréats : Oui¹</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 36</i> étudiants CAPLP Mathématiques – Physique chimie <i>Parcours non lauréats : Oui¹</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 36</i> étudiants	
---	--

¹ Sous réserve de l'issue de la concertation avec l'académie en termes d'effectifs, de critères de sélection et dans un souci d'harmonisation à l'échelle du territoire.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

1. Parcours CAPES-CAPEPS

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	45	20	35	35	30	0	35
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	30	20	50	40	10	0	50
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	20	20	60	40	0	0	60
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	60	10	30	50	20	0	30

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

2. Parcours CAPET-CAPLP

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Formateurs issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie	Monde de l'entrepri- -se
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	10	40	50	40	0	30	30
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	20	20	60	40	0	60	0
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10	20	70	30	0	70	0
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	30	20	50	50	0	50	0

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage *Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.*

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines	M1 S1
Observation et	☐ Massé ☐ Filé ☒ Mixte
Pratique accompagnée	- Nombre de semaines stage massé : 2 à 4 semaines - Nombre de semaines stage filé : 2 à 4 semaines
	M1 S2
	☐ Massé ☐ Filé ☒ Mixte
	- Nombre de semaines stage massé : 2 à 4 semaines - Nombre de semaines stage filé : 2 à 4 semaines
18 semaines en responsabilité	M2 S1+S2
(ou mi-temps filé)	☒ Mi-temps Filé
	☐ Autres (préciser)

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les étudiants bénéficient d'un stage dans deux contextes différents au moins (collège et lycée). Les stages sont préparés par des enseignements et des séances d'analyse de pratique (conception de séquences et de séances, gestion de classe, différenciation...). Les étudiants sont évalués lors du stage en S2 par un formateur INSPE et par le tuteur terrain. Cet accompagnement des stages est renforcé par des retours réflexifs à l'université (formateurs universitaires et académiques) sur des thématiques précises. L'objectif est de favoriser l'articulation entre apports théoriques et pratiques professionnelles, ainsi qu'une appropriation progressive des gestes du métier. Les services académiques proposent les terrains de stage et les affectations sont réalisées par les services de l'INSPE. Les tuteurs terrain sont accompagnés, si possible, par des formations spécifiques assurées conjointement par des formateurs INSPE et des formateurs académiques.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Le stage en responsabilité est encadré par un tutorat mixte et fait l'objet de visites conjointes si possible. Un travail de collaboration entre le tuteur terrain et le tuteur INSPE est effectué pour évaluer les compétences du référentiel non acquises et proposer un approfondissement sur les compétences à retravailler. Les enseignements à l'INSPE permettent l'analyse de la pratique professionnelle et le renforcement des compétences non acquises. Les services académiques proposent les terrains de stage et affectent les étudiants.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Les thématiques des enseignements transversaux irrigueront l'ensemble des 4 blocs et particulièrement les blocs 2 et 3. Pour chaque bloc, une partie variable des enseignements sera réalisée dans le cadre des enseignements communs (culture commune) ou dans le cadre disciplinaire (spécificités disciplinaires). Les contenus d'enseignements transversaux seront regroupés dans 4 thématiques englobantes :

- Éducatons transversales (éducation artistique et culturelle, au numérique et à l'IA, à la citoyenneté, à la santé, au développement durable, à la vie affective et relationnelle, à la défense et à la sécurité globales)
- Égalité et diversité des élèves (élèves à BEP, égalité filles-garçons, égalité sociale et territoriale)
- Valeurs de la République et service public de l'éducation nationale (laïcité, droits et devoirs du fonctionnaire, ...)
- Climat scolaire (autorité, gestion de classes, lutte contre le harcèlement...)

Afin de faciliter le transfert dans les pratiques professionnelles, ces grandes thématiques seront abordées en prenant en compte la temporalité des préoccupations des enseignants novices et de manière spiralaire sur les deux années du M2E. Des modalités d'enseignement variées seront mises en œuvre (apports théoriques, analyse des situations professionnelles, mises en situation, démarche de projet...). Une attention particulière sera portée au continuum de formation entre les thèmes abordés lors des enseignements communs de L3 et ceux du M2E.

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. 2nd degré » pour les CAPES-CAPEPS », et, le cas échéant, pour les CAPET et CAPLP

73 enseignants chercheurs de l'Université de Rouen Normandie et de l'Université du Havre Normandie provenant des 16 laboratoires cités ci-dessous participent à la formation interdisciplinaire des étudiants du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré » :

- **CARMEN UMR 6064** : Chimie Analytique et Réactivité Moléculaire En Normandie
- **CEREdI** : Centre d'Études et de Recherche Éditer/Interpréter
- **CETAPS UR 3832** : Centre d'études des transformations des activités physiques et sportives
- **CIRNEF UR 7454** : Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Éducation et Formation
- **CRFDP UR 7475** : Centre de Recherches sur les Fonctionnements et les Dysfonctionnements Psychologiques
- **CUREJ UR 4703** : Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques
- **DYLIS EA 7474** : DYnamique du Langage In Situ
- **ERiac UR 4745** : Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

- **GRIC UR 4314** : Groupe de Recherche Identités et Cultures
- **GRHis UR 3831** : Groupe de Recherche d'Histoire
- **IDEES UMR 6266** : Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés
- **LDAR EA 4434** : Laboratoire de Didactique André Revuz
- **LITIS UR 4108** : Laboratoire d'Informatique, de Traitement de l'Information et des Systèmes
- **LMRS UMR 6085** : Laboratoire de Mathématiques Raphaël Salem
- **PBS UMR 6270** : Laboratoire Polymères, Biopolymères, Surfaces
- **SMS UR 3233** : Sciences et méthodes séparatives

Par ailleurs, la formation en M2E est adossée au PIA3 « Inclusion, un défi, un territoire » qui vise à produire des connaissances sur les freins et les leviers au développement des compétences académiques et psychosociales de l'ensemble des élèves. Les résultats obtenus dans ce programme seront transférés dans les différents blocs du M2E et alimenteront la partie « adaptation au territoire ». Les mémoires de master seront également alimentés par les travaux de PIA3.

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format, son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Le mémoire que doivent produire les étudiants du master M2E Professorat du second degré est un mémoire visant à étudier de manière scientifique un objet professionnel. Les données construites pour cela sont des données nécessairement en lien avec l'exercice du métier, et donc des situations éducatives : pratiques pédagogiques, productions d'élèves, interactions langagières, documents institutionnels, documents pour la classe etc. Elles peuvent être fournies par le stage (par exemple pour des expérimentations), ou être issues d'un contexte scolaire différent du contexte immédiat de l'étudiant, mais toujours en lien avec l'école (par exemple dans le cas d'observations écologiques de séances de classe, d'entretiens avec des élèves, de questionnaires à plus large diffusion...).

Sa visée consiste principalement à familiariser les étudiants avec les savoirs, les écrits, les méthodes d'analyse et les objets de la recherche dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation, afin d'étayer l'analyse des pratiques, et ainsi contribuer à la construction de la professionnalité de l'enseignant et l'engager dans une démarche de formation tout au long de la vie.

Le mémoire doit donc répondre à des exigences de clarté théorique et de rigueur méthodologique, et contribue au développement des compétences en littératie de leurs auteurs (compétences rédactionnelles, en recherche documentaire, capacité à s'informer, veille scientifique etc.).

Le format envisagé est de 40 pages hors bibliographie et annexes, soit 80 000 signes (même si d'autres formats pourront être proposés). Le mémoire est le lieu de l'élaboration d'une recherche d'un empan modeste, mais rigoureusement conduite, avec l'aide des directeurs de mémoire.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
<i>Master mention « EE. CPE »</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 36</i>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
<i>Master CPE Lauréats du concours : environ 20</i> <i>Parcours non lauréats : OUI (dans la limite de la capacité d'accueil maximale et sous réserve de l'issue de la concertation avec l'académie en termes d'effectifs, de critères de sélection et dans un souci d'harmonisation à l'échelle du territoire)</i>	Université de Rouen Normandie

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %						
Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	30	30	40	35	25	40
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.	20	30	50	30	20	50
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	20	20	60	30	10	60
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	80	10	10	60	30	10

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage	
Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	M1 S1 ☐ Massé ☐ Filé ☒ Mixte - Nombre de semaines stage massé : 2 à 4 semaines - Nombre de semaines stage filé : 2 à 4 semaines M1 S2 ☐ Massé ☐ Filé ☒ Mixte - Nombre de semaines stage massé : 2 à 4 semaines - Nombre de semaines stage filé : 2 à 4 semaines
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	M2 S1+S2 ☒ Mi-temps Filé ☐ Autres (préciser)

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les étudiants bénéficient d'un stage dans au moins deux contextes différents (collège et lycée). Les stages sont préparés par des enseignements sur la connaissance du système éducatif et sur les spécificités de fonctionnement des établissements ainsi que sur les collaborations au sein d'un établissement pour assurer un suivi optimal individuel et collectif des élèves. Les étudiants sont évalués lors du stage en S2 par un formateur INSPE et par le tuteur terrain. Cet accompagnement est renforcé par des retours réflexifs à l'université (formateurs universitaires et académiques) sur des thématiques précises (l'accompagnement de l'élève, la co-éducation, l'orientation...). L'objectif est de favoriser l'articulation entre apports théoriques et pratiques professionnelles, ainsi qu'une appropriation progressive des gestes du métier. Les services académiques proposent les terrains de stage et les affectations sont réalisées par les services de l'INSPE. Les tuteurs terrain sont accompagnés, si possible, par des formations spécifiques assurés conjointement par des formateurs INSPE et des formateurs académiques.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Un travail de collaboration entre le tuteur terrain et le tuteur INSPE est effectué pour évaluer les compétences du référentiel non acquises et proposer un approfondissement sur les compétences à retravailler. Les enseignements à l'INSPE permettent l'analyse de la pratique professionnelle et le renforcement des compétences non acquises. Les services académiques proposent les terrains de stage et affectent les étudiants.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Les thématiques des enseignements transversaux irrigueront l'ensemble des 4 blocs et particulièrement les blocs 2 et 3. Pour chaque bloc, une partie variable des enseignements sera réalisée dans le cadre des enseignements communs (culture commune) ou dans le cadre disciplinaire (spécificités de la vie scolaire). Les contenus d'enseignements transversaux seront regroupés dans 4 thématiques englobantes :

- Éducatons transversales (éducation artistique et culturelle, au numérique et à l'IA, à la citoyenneté, à la santé, au développement durable, à la vie affective et relationnelle, à la défense et à la sécurité globales)
- Égalité et diversité des élèves (élèves à BEP, égalité filles-garçons, égalité sociale et territoriale)
- Valeurs de la République et service public de l'éducation nationale (laïcité, devoirs du fonctionnaire...)
- Climat scolaire (autorité, harcèlement...)

Afin de faciliter le transfert dans les pratiques professionnelles, ces grandes thématiques seront abordées de manière spiralaire sur les deux années du M2E. Des modalités d'enseignement variées seront mises en œuvre (apports théoriques, analyse des situations professionnelles, mises en situation, démarche de projet...). Une attention particulière sera portée au continuum de formation entre les thèmes abordés lors des enseignements communs de L3 et ceux du M2E.

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. CPE ».

7 enseignants chercheurs de l'Université de Rouen Normandie rattachés aux 2 laboratoires cités ci-dessous participent à la formation interdisciplinaire des étudiants du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation » :

- **CEREdi** : Centre d'Études et de Recherche Éditer/Interpréter
- **CIRNEF UR 7454** : Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation

Par ailleurs, la formation en M2E est adossée au PIA3 « Inclusion, un défi, un territoire » qui vise à produire des connaissances sur les freins et les leviers au développement des compétences académiques et psychosociales de l'ensemble des élèves. Les résultats obtenus dans ce programme seront transférés dans les différents blocs du M2E et alimenteront la partie « adaptation au territoire ». Les mémoires de master seront également alimentés par les travaux de PIA3.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format, son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Le mémoire que doivent produire les étudiants du master M2E Encadrement éducatif est ainsi un mémoire visant à étudier de manière scientifique un objet professionnel.

Les données construites pour cela sont des données nécessairement en lien avec l'exercice du métier, et donc des situations éducatives : pratiques éducatives, partenariats avec la communauté éducative, pilotage de la vie scolaire, politiques éducatives, engagement des élèves dans les instances. Elles peuvent être fournies par le stage (par exemple pour des expérimentations), ou être issues d'un contexte scolaire différent du contexte immédiat de l'étudiant, mais toujours en lien avec la réalité d'un EPLE (par exemple dans le cas d'observations d'ateliers et de déroulement de projet, d'entretiens avec des professionnels et des adolescents, de questionnaires à plus large diffusion...).

Sa visée consiste principalement à familiariser les étudiants avec les savoirs, les écrits, les méthodes d'analyse et les objets de la recherche dans le domaine de l'éducation, afin d'étayer l'analyse des pratiques, et ainsi contribuer à la construction de la professionnalité de CPE et l'engager dans une démarche de formation tout au long de la vie.

Le mémoire doit donc répondre à des exigences de clarté théorique et de rigueur méthodologique, et contribue au développement des compétences en littérature de leurs auteurs (compétences rédactionnelles, en recherche documentaire, capacité à s'informer, veille scientifique etc.).

Le format envisagé est de 40 pages hors bibliographie et annexes, soit 80 000 signes (même si d'autres formats pourraient être proposés). Le mémoire est le lieu de l'élaboration d'une recherche d'un empan modeste, mais rigoureusement conduite, avec l'aide des directeurs de mémoire.